

DOMINIQUE BERNS
JOURNALISTE

Selon la théorie de l'échange inégal, le Nord, malgré la fin du colonialisme, s'approprie toujours indûment les ressources naturelles et humaines des pays du sud. Des économistes assurent que des données permettent de l'étayer...

Le Nord organise-t-il le pillage du Sud ?

“

Selon les tenants de la théorie de l'échange inégal, les pays du nord bénéficient d'une « manne » représentant, en moyenne, pas loin du quart de leur PIB

Le commerce international enrichit les pays riches et appauvrit les pays pauvres, les privant des ressources nécessaires pour assurer leur développement et, désormais, pour entamer leur transition énergétique», affirmait l'économiste Timothée Parrique dans un entretien publié il y a quinze jours dans ces colonnes.

La référence à la théorie de l'échange inégal était explicite, théorie qui, rappelons-le, constituait, durant les années soixante et septante, le fer de lance des milieux « tiers-mondistes ».

En résumé, elle dit ceci : même si le colonialisme a pris fin avec l'indépendance des pays du sud, d'autres mécanismes d'exploitation et d'appropriation, par les pays riches, des ressources naturelles et humaines de leurs ex-colonies organisent la poursuite d'une forme de pillage d'autant plus insidieuse qu'elle se dissimule derrière le postulat selon lequel les échanges, entre nations, sont mutuellement bénéfiques.

Timothée Parrique renvoyait vers un article paru à la fin de l'hiver dernier dans la revue *Global Environmental Change* : « L'appropriation impérialiste dans l'économie mondiale » (1). Nous l'avons lu, pour essayer de comprendre ce qu'était cette théorie de l'échange inégal - et notamment quelles données permettraient de l'étayer.

Les auteurs - Jason Hickel (London School of Economics et Université autonome de Barcelone), Christian Dorninger (Institut Konrad Lorenz et Université des ressources naturelles et des sciences de la vie de Vienne), Hanspeter Wieland (Université d'économie et de gestion de Vienne) et Intam Suwandi (Université d'Etat d'Illinois) - raisonnent en deux temps.

Un échange écologique inégal ?

Dans une première étape, ils tentent de quantifier, sur la période 1990-2015, les flux physiques - les tonnes de matières premières, les hectares de terres, les heures de travail et la quantité d'énergie - incorporés, directement et indirectement, dans les échanges commerciaux entre le Nord, nos pays dits « avancés », et le Sud, le reste du monde (2).

C'est moins simple qu'il n'y paraît. Un bien fabriqué au Nord, et réexporté, contient des composants et des matières premières qui avaient été préalablement importés du Sud, et vice versa. Mais des données existent, qui permettent de démêler l'écheveau : les tableaux entrées-sorties multirégionaux.

Petite parenthèse : les « tableaux entrées-sorties » détaillent les flux de biens et services entre les différentes branches d'activité et entre producteurs et consommateurs finaux ; ils constituent le pilier de la comptabilité

nationale - et ont valu à leur concepteur, l'économiste américain Wassily Leontief, le « prix Nobel d'économie » en 1973. On peut les dresser au niveau d'un pays ou au niveau multirégional, à l'instar de la base de données Eora utilisée par les quatre économistes.

Quel est le constat ? Sur l'ensemble de la période, ces flux physiques ont été systématiquement et très largement à l'avantage du Nord. Ainsi, en 2015, les pays avancés ont pu, au travers de leurs échanges avec le Sud, s'approprier (en net) 12 milliards de tonnes de matières premières, 822 millions d'hectares de terres, 21 exajoules d'énergie (l'équivalent de 3,4 milliards de barils) et 392 milliards d'heures de travail - représentant une part importante (en moyenne environ un quart) de leur consommation totale.

Cet échange inégal du point de vue écologique est-il condamnable ? Chacun jugera. Que les riches - les pays riches, mais cela vaut aussi pour les plus aisés chez nous - s'approprient une part démesurée de ressources limitées (ou dont l'usage devra être limité, s'agissant des énergies fossiles) peut être considéré comme plus ou moins inéquitable, également vis-à-vis des générations futures, selon la manière dont on définit la justice sociale.

Les prix, des artefacts politiques ?

Mais, d'un point de vue économique, peut-on, sans autre forme de procès, parler d'un échange inégal ? Nous ne sommes plus à l'époque coloniale. Les pays du nord achètent ces ressources au prix du marché ; ils paient, par exemple, le cuivre du Chili au prix qui équilibre l'offre et la demande au niveau mondial. Les entreprises des pays avancés rémunèrent leurs fournisseurs et sous-traitants, après les avoir mis, mais c'est légitime, en concurrence. Nous serions donc quittes.

Les tenants de l'échange inégal ne sont pas de cet avis. Les pays du sud, expliquent-ils, exportent de plus en plus de produits manufacturés. Ils sont intégrés au sein des chaînes de valeur mondiale déployées par les grandes entreprises des pays avancés, où les échanges s'effectuent à des prix qui ne reflètent pas nécessairement les réalités économiques, mais la position des différents intervenants - par

exemple, la société américaine Apple vs ses sous-traitants asiatiques. Ou, dans le cas d'entreprises filiales, à des prix dits « de transfert », fixés pour maximiser les profits des maisons mères (et aussi les transférer dans les juridictions fiscales les plus « accueillantes »).

De manière plus générale, « les prix, dans le système capitaliste, ne reflètent pas la valeur ou l'utilité de manière objective », expliquent les auteurs. « Au contraire, ils reflètent, entre autres, les rapports de forces entre agents économiques (entre le capital et le travail, entre le centre et la périphérie, entre les entreprises qui sont à la tête des chaînes de valeur et leurs fournisseurs, etc.) ; ce sont, en d'autres termes, des artefacts politiques. »

On peut bien entendu contester cette vision si radicalement opposée à celle de la science économique orthodoxe qui, sans utiliser le vocabulaire, ne reconnaît qu'une situation d'échange inégal, celle où un ou quelques acteurs, un monopole par exemple, abusent d'un « pouvoir de marché » - comprenez : du pouvoir de fausser le fonctionnement du marché à leur profit.

Une manne pour le Nord ?

Nos quatre économistes qui, dans une deuxième étape, souhaitent évaluer, en termes monétaires, l'appropriation nette de ressources par les pays du nord, ne peuvent donc logiquement se baser sur les prix.

On peut cependant, expliquent-ils, évaluer la valeur monétaire que représentent, pour nous, les matières premières, de la main-d'œuvre, de la terre et de l'énergie que nous obtenons du Sud. Comment ? En utilisant les « prix implicites » auxquels nous revendons ces ressources lorsqu'elles sont incorporées dans les biens et services que nous exportons vers d'autres pays du nord ou vers le Sud (3).

Disposant des quantités nettes échangées, de leur valeur pour les pays avancés (le prix implicite) et des prix effectivement payés pour obtenir ces ressources, les auteurs en concluent que les pays du nord bénéficient d'une « manne » représentant, en moyenne, pas loin du quart de leur PIB - soit, pour 2015, 10.800 milliards de dollars ou... 70 fois plus que l'aide au développement versée cette année-là.

Il serait présomptueux de juger de la validité de la théorie de l'échange inégal après la lecture d'un seul article qui, de l'aveu de ses auteurs, laisse dans l'ombre de nombreuses questions - notamment celle-ci : existe-t-il également des relations de même nature impérialistes entre pays du sud, en particulier, entre la Chine et l'Afrique, notamment ?

N'empêche : tout cela interpelle. La théorie de l'échange inégal contredit

en effet un tas de choses que les économistes et les citoyens des pays avancés tiennent pour vraies. Ainsi, les bénéfices mutuels du libre-échange, que « démontre » la fameuse théorie des avantages comparatifs de Ricardo. Et donc la mondialisation comme voie royale pour favoriser le rattrapage des pays du sud et la lutte contre la pauvreté dans le monde. De même que les politiques de développement misant sur les exportations et l'insertion dans les chaînes de valeurs mondiales et excluant le protectionnisme, notamment la protection de l'industrie dans l'enfance (ce manque de respect des règles du jeu que nous reprochons à la Chine). Mais aussi cette idée que la croissance économique découle d'une plus grande efficacité, chez nous, à tirer parti des ressources naturelles, et non (ou pas nécessairement) d'une consommation toujours accrue de celles-ci.

(1) Jason Hickel & al., « Imperialist appropriation in the world economy : Drain from the global South through unequal exchange, 1990-2015 », *Global Environmental Change*, Volume 73, March 2022.

(2) Les auteurs identifient le Nord comme étant les pays que le FMI classe dans les « économies avancées » : Etats-Unis, Canada, Europe de l'Ouest et du Nord, Australie, Nouvelle-Zélande, Israël, Japon, Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong Kong.

(3) Hickel & al. calculent ces prix implicites en utilisant une base de données développée par l'OCDE, qui mesure les échanges en valeur ajoutée (TIVA, pour *Trade in Value Added*).

PODCAST



Le libre-échange permet-il aux pays du Sud de se développer ? Les réponses de Dominique Berns.

Forces de travail et ressources naturelles : selon la théorie de l'échange inégal, le Nord poursuivrait, envers le Sud, une autre forme de pillage malgré la fin du colonialisme. © AFP.

